

Une première visite d'Agrément Semaine du **24 février 2019**



Ensemble, soyons prêts!
En action pour l'amélioration continue

Mieux desservir les clientèles vulnérables



4

Des projets novateurs d'économie d'énergie



9

Nos bons coups



14

SOMMAIRE

PRIX D'EXCELLENCE

3

AMÉLIORATION CONTINUE

4-5

GRANDS DOSSIERS

6-8

DÉVELOPPEMENT DURABLE

9

RESSOURCES HUMAINES

10-13

BONS COUPS

14

SERVICES TECHNIQUES

15

FONDACTIONS

15

Le journal organisationnel CISSsNERGIE est publié par le Service des communications. Des idées? Des commentaires? Écrivez à l'adresse suivante : ciSSsnergie.ciSSsln@sss.gov.qc.ca. Une version électronique du journal est disponible sur le site Web du CISSS ainsi que sur l'intranet sous l'onglet *Documentation*.

Prochaine parution : printemps 2019

BON À SAVOIR



Rappel : port de la carte d'identité

Nous désirons rappeler que le port de la carte d'identité par les membres du personnel, les médecins, les stagiaires et les bénévoles est obligatoire dans l'ensemble des installations du CISSS de Lanaudière, et ce, en tout temps. Il est requis de s'identifier pour informer, sécuriser et respecter la clientèle. La collaboration de même que la vigilance de tous est demandée afin de respecter cet engagement.

NOUVEAU

Des outils pour mieux communiquer avec les usagers anglophones et allophones

Vous avez besoin d'un interprète pour une rencontre avec un usager? Vous devez faire traduire un document de votre service en anglais ou dans une autre langue? Consultez le nouvel onglet *Traduction/Interprétariat* sous *Réservation* sur l'intranet pour connaître la marche à suivre. Vous y trouverez entre autres :

- le nouveau *Guide pour l'interprétariat et la traduction*, qui inclut notamment de l'information sur les différents organismes offrant des services d'interprétariat dans la région ainsi que des outils de référence pour faciliter vos communications avec les usagers anglophones ou allophones;
- le registre des membres du personnel qui parlent une autre langue que le français, à utiliser seulement en cas d'urgence.

Réservation

Kiosque
Salle et visioconférence
Repas et collation
Véhicule (C13)
Transport (C14)
[Traduction/Interprétariat](#)



Une carte des installations actualisée

La carte des installations du CISSS a été revue en fonction des plus récents déménagements. Cette carte indique tous les lieux où sont offerts des services à la population. Consultez-la dans la section *CISSS en bref/Installations* sur l'intranet ou référez les usagers à la section *Votre CISSS* du site Web.



LA COLLABORATION – UN GAGE DE RÉUSSITE

Cette édition du journal coïncide avec la période hivernale qui occasionne une augmentation de l'achalandage dans plusieurs secteurs d'activités cliniques, qui se répercutent dans les 2 salles d'urgence. Afin de répondre aux besoins de la population, nous avons déployé plusieurs mesures depuis le début de janvier. Entre autres, des cliniques d'hiver ont été mises en place et des médecins de la région se sont engagés à voir quotidiennement plus de patients à leur clinique, afin d'offrir plus de plages horaires pour les consultations en première ligne. De plus, nous avons ouvert des unités supplémentaires pour des gens en situation de rétablissement dans les 2 centres hospitaliers. Nous tenons à remercier les médecins, les membres du personnel et les gestionnaires de leur dévouement et de leur présence au quotidien.

Dans cette même perspective, les travaux visant à consolider les trajectoires de soins et de services pour les usagers se poursuivent dans plusieurs secteurs cliniques. Je vous invite à lire l'article sur le cheminement des usagers, aux pages 4 et 5. Vous pourrez y constater les résultats obtenus et en savoir davantage sur cet important chantier.

Par cette édition du journal, nous souhaitons aussi vous illustrer les impacts positifs de votre participation et de votre engagement dans les travaux sur l'amélioration des pratiques dans plusieurs secteurs et votre contribution dans des projets qui méritent une mention. Vous en trouverez des exemples concrets aux pages 7, 8, 9 et 13.

Parmi nos plus récents accomplissements, je tiens également à souligner la mise en oeuvre d'un projet majeur : Mon dossier RH/Paie. En novembre dernier, l'application *eEspresso* (Logibec) a été déployée à l'échelle de l'organisation. Ce travail colossal n'aurait pas pu être possible sans l'investissement des personnes ayant collaboré à ce projet d'envergure.

Un autre dossier, qui s'est échelonné sur plusieurs mois, est celui des négociations locales avec les 3 instances syndicales (FIQ, CSN et APTS). Les ententes de principe sont aujourd'hui conclues avec les 3 syndicats grâce à la collaboration des 2 parties et je tiens à remercier les personnes impliquées. À ce sujet, je vous invite à consulter les grandes lignes de ces ententes à la page 10 du journal et sur l'intranet.

En terminant, nous sommes activement en mode préparation pour la première visite de l'Agrément qui aura lieu dans la semaine du 24 février 2019. Je vous invite d'ailleurs à lire l'article à la page 6 à ce sujet. Ensemble, soyons prêts!

Daniel Castonguay
Président-directeur général



LES PRIX D'EXCELLENCE

DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

2019

Dépôt de quatre projets

Le CISSS est fier d'annoncer que les projets suivants ont été déposés dans le cadre de la 36^e édition de l'événement :

- Direction des soins infirmiers : **Infirmière en milieu rural;**
- Direction des services professionnels : **Cheminement des usagers;**
- Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique : **Santé et sécurité des intervenants en troubles graves du comportement;**
- Direction des programmes santé mentale et dépendance : **Programme Mobilisation Projection À venir.**

**Les lauréats
seront dévoilés
au printemps 2019.
Bonne chance
à tous!**

Cheminement des usagers : MIEUX DESSERVIR LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

En 2015, le CISSS se positionnait dans les derniers rangs en ce qui concerne l'accès à l'urgence et la congestion hospitalière. Le temps d'attente à l'urgence, le taux d'occupation des civières, les délais d'admission, la durée moyenne de séjour et les congés non planifiés étaient des indicateurs illustrant la nécessité d'un virage d'envergure centré sur les besoins et sur le cheminement des usagers.

À la suite de sa création, le CISSS a emboîté le pas vers une organisation intégrée des services. Cette vision du mode intégré signifie qu'une action clinique n'est plus considérée comme un acte isolé et produit par une seule équipe, mais qu'elle est effectuée dans le cadre d'un cheminement continu des usagers à travers les services et les programmes. Tous les travaux menés depuis 2015 convergent vers un point commun, soit offrir une accessibilité et une continuité des services à la clientèle vulnérable.

Dans l'optique de donner un accompagnement personnalisé et soutenu aux usagers vulnérables, de leur offrir les meilleurs services possible et de favoriser leur retour à la maison, plusieurs stratégies ont été déployées simultanément afin d'accroître la coordination des services. Celles-ci visent particulièrement :

- L'amélioration de l'interdisciplinarité dans les communications avec les différents acteurs;
- L'augmentation du partenariat avec les usagers et leur famille;
- La favorisation du maintien à domicile;
- La planification précoce et systématique des congés de façon sécuritaire.

Ainsi, une analyse préliminaire des données a permis d'identifier et de circonscrire une clientèle dont la durée du séjour hospitalier ou le nombre d'hospitalisations étaient les plus importants. Les travaux se sont principalement orientés vers les usagers vulnérables parmi les clientèles suivantes : personnes âgées, malades chroniques, usagers avec détérioration de l'état général, usagers avec problèmes de santé mentale, grands hospitalisés, etc. Plusieurs groupes d'usagers ont été pris en charge et suivis par des intervenants formés et imprégnés de la vision clinique du cheminement des usagers.



Un plan d'action précis

À la suite de l'identification des clientèles et des enjeux propres au cheminement des usagers, un plan d'action intégré a été créé en collaboration avec la Direction générale et l'ensemble des directions cliniques du CISSS. Ce plan d'action, constitué de 7 dimensions, a été mis en œuvre afin d'améliorer la situation dans les salles d'urgence, la gestion de l'épisode de soins et de services ainsi que les méthodes de suivi de l'utilisateur avant son arrivée en centre hospitalier et à la suite de son départ. Différents processus ont été examinés afin d'améliorer la performance organisationnelle ainsi que la qualité des services dispensés.

La gestion du continuum de soins pour la clientèle vulnérable ayant séjourné plusieurs fois par année à l'hôpital a été l'une des premières actions. En plus de déterminer le rôle de l'intervenant pivot, des mécanismes de contrôle ont été établis afin :

- De s'assurer que l'ensemble des plans thérapeutiques soient à jour dans les dossiers;
- De s'assurer du leadership clinique par les intervenants;
- D'identifier un intervenant pivot pour chaque usager vulnérable;
- D'identifier des groupes d'usagers vulnérables;
- De réviser les processus administratifs et les trajectoires cliniques pour améliorer l'efficacité globale;
- De préciser les champs d'expertise entre les professionnels afin de s'assurer de la qualité et de la continuité des services et de mettre en place un mécanisme de communication efficace avec les intervenants pivots.

L'objectif était de s'assurer que les plans thérapeutiques soient connus, suivis et ajustés selon les besoins.

Qu'est-ce qu'un intervenant pivot?

L'intervenant pivot est un clinicien qui assume le suivi d'un usager selon sa discipline ainsi que la coordination de l'ensemble des services qui lui sont offerts. Il est donc au fait de tous les soins et les services reçus par ce dernier. Il peut ainsi faciliter l'accès et la fluidité des services pour l'utilisateur et prévenir les dédoublements de services. C'est donc une personne de référence pour l'utilisateur, ses proches, mais également pour tous les intervenants ou les partenaires qui gravitent autour de celui-ci.

Plusieurs autres processus ont également été révisés concernant la gestion des lits, les soins alternatifs, soit la gestion des usagers en fin de soins actifs à l'hôpital et en attente d'une place dans un CHSLD ou autre, la gestion de la salle d'urgence, l'hospitalisation et le volet de la santé mentale. Des tableaux de suivi continu ont aussi été mis en place pour suivre l'évolution de plusieurs indicateurs de gestion.

Des résultats reflétant l'engagement

La mise en œuvre du plan d'action au cours des 3 dernières années a permis à l'établissement d'améliorer sa performance globale de façon majeure. De plus, l'ensemble des travaux effectués permet d'affiner sans cesse les trajectoires de soins et de services afin d'améliorer, en temps réel, le cheminement des usagers.

Ce travail colossal est le fruit d'un engagement soutenu par l'ensemble des acteurs de l'établissement, que ce soit au niveau de la haute direction, de la gestion ou des équipes cliniques, et d'une vision clinique partagée basée sur la recherche de solutions et sur l'impossibilité de ne pas résoudre les difficultés vécues par les usagers.

La suite des travaux vise à consolider des trajectoires cliniques afin de répondre adéquatement aux différents besoins (meilleure prise en charge, offrir le bon soin au bon moment, etc.) de l'ensemble de la population de notre région.

Quelques actions les plus porteuses

- La mise en place d'une équipe dédiée pour le suivi des grands hospitalisés (3 fois et plus par an), dont l'objectif est de les identifier, de les jumeler à un intervenant pivot et à un médecin de famille ainsi que de les accompagner dans l'ensemble du continuum de soins tout au long de leur vie.
- La mise en place d'une équipe de repérage permettant le dépistage des usagers pouvant retourner à domicile dès l'urgence, avec mise en place de services et de suivis étroits.

Résultats de la démarche depuis 2015

Diminution significative des séjours de 24 heures et de 48 heures à l'urgence

Diminution de la durée moyenne de séjour de 10 heures

Augmentation de 28 % du nombre de personnes desservies en soutien à domicile longue durée

Augmentation de 8 % du nombre d'heures de services de soutien à domicile longue durée rendus par les différents modes de dispensation de services

Diminution des réhospitalisations et des durées de séjour chez les usagers avec séjours hospitaliers fréquents

Activité d'amélioration des processus de revenus de la recherche

Récemment, la Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche (DEUR) a réalisé, en collaboration avec la Direction des ressources financières et de la logistique (DRFL) et les groupes de médecine de famille universitaires (GMF-U) du CISSS de Lanaudière, une activité d'amélioration continue afin de clarifier les processus de revenus de la recherche impliquant l'entreprise privée.



Il faut savoir que les compagnies privées (des domaines pharmaceutique, technologique, etc.) effectuent des recherches en collaboration avec des professionnels du CISSS. Dans le cadre de ces ententes, le CISSS reçoit des montants d'argent pour mener à terme les recherches.

Le défi de cette activité était de réunir les différents acteurs impliqués dans le but de trouver des solutions pour que la facturation soit effectuée selon les règles du MSSS et la politique du CISSS. Toutes les étapes d'un projet de recherche ont été revues afin d'identifier les intervenants impliqués, de clarifier leurs rôles et leurs responsabilités et de faciliter les communications. Le respect des bonnes pratiques et des normes en matière de recherche a servi de balise tout au long de l'activité. Au final, les participants ont dressé un plan d'action. Depuis, certaines solutions ont déjà été mises en œuvre et plusieurs actions se poursuivront en 2019.

Il est possible de croire que l'optimisation de ces processus augmentera l'intérêt des professionnels à participer à des projets de recherche au sein du CISSS. La population de Lanaudière pourra du même coup bénéficier d'une plus grande qualité de soins et de services, de traitements novateurs, d'une meilleure organisation et, ultimement, d'une amélioration de sa santé globale.

Démarche d'Agrément 2018-2023

UNE PREMIÈRE VISITE

LA SEMAINE DU 24 FÉVRIER

En action pour
l'amélioration continue
de la qualité des soins
et des services offerts
à la clientèle

Ensemble,
**SOYONS
PRÊTS!**

À compter du 24 février, le CISSS accueillera les visiteurs d'Agrément Canada. Bien que des équipes qualité soient ciblées pour cette première visite, **toutes les équipes de l'organisation doivent être disposées à les recevoir dans leur milieu** considérant la nouvelle méthodologie de cas traceurs utilisée par Agrément Canada.

L'évaluation des activités cliniques et administratives par cas traceurs met l'accent sur la perspective de l'usager en suivant son parcours sur une trajectoire de services au sein d'un programme-services et à travers différentes installations (transversalité). Ainsi, les visiteurs auront recours à l'observation directe et à des interactions avec une grande variété de membres des équipes, d'usagers, de familles et de partenaires, que ce soit en centre hospitalier, en CLSC, en CHSLD ou toute autre installation du CISSS. Cette façon de faire a pour objectif de recueillir des preuves quant à la qualité et à la sécurité des soins et des services dans un secteur en particulier. Les traceurs seront identifiés par les visiteurs.

Soins centrés sur les usagers et leur famille

Depuis 2011, Agrément Canada définit les soins centrés sur les usagers et la famille comme un domaine prioritaire et l'accent y est mis de façon

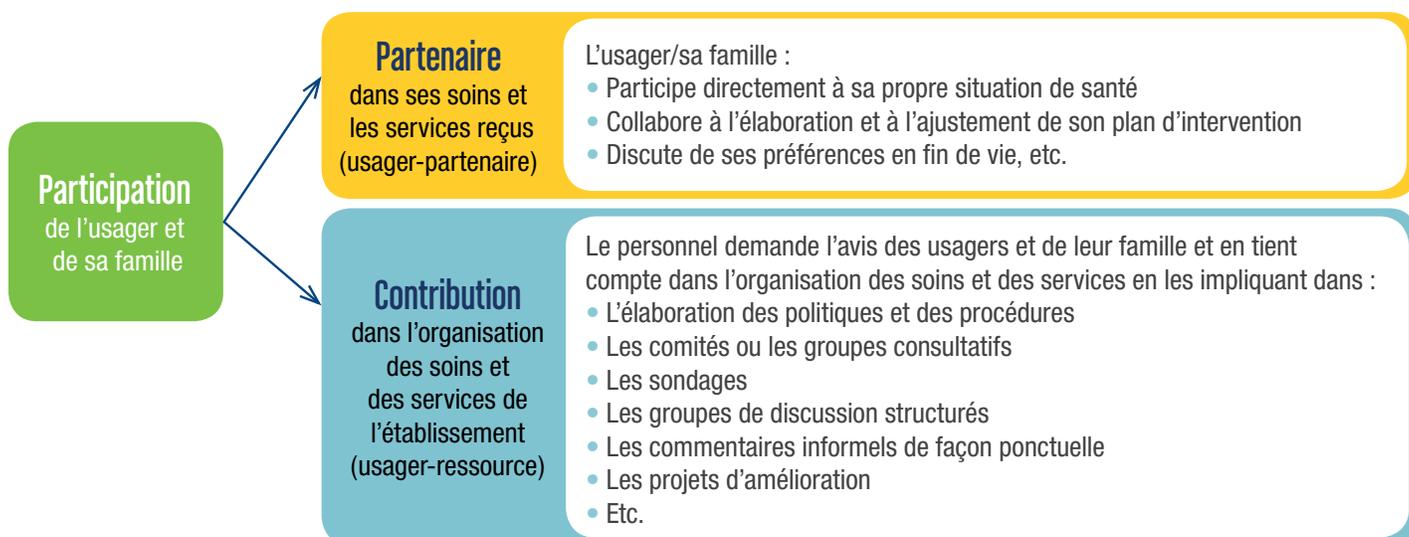
plus importante dans l'ensemble de la démarche d'Agrément. De fait, il a été démontré que l'implication de l'usager et de sa famille ainsi que l'existence de partenariats entre les prestataires de soins et l'usager et sa famille sont liées à de meilleurs résultats de santé.

Cette approche oriente tous les aspects de la planification, de la prestation et de l'évaluation des services et repose sur la relation entre les usagers, leurs proches et les acteurs du système de santé et de services sociaux (Agrément Canada, 2017). Elle se présente sous 2 dimensions :

1. Soins **en partenariat** avec l'usager et sa famille : susciter la participation directe de l'usager et de sa famille dans sa **propre** situation de santé. L'approche collaborative, qui a fait l'objet de plusieurs formations au CISSS, est un des moyens utilisés pour atteindre cet objectif.
2. Soins définis **avec l'apport** des usagers et des familles : demander l'avis de l'usager et de sa famille dans l'organisation des soins et des services et en tenir compte. Par exemple, au CISSS, de plus en plus d'usagers-ressource sont impliqués dans différents comités (cancérologie, AVC, douleurs chroniques, etc.).

Soins centrés sur la personne

(l'usager/famille, l'usager/proche-partenaire, l'usager/proche-ressource)





LE RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX : une étape clé dans la prévention des infections

La prévention des infections nosocomiales est une priorité au sein du CISSS. C'est dans cette perspective que des pratiques organisationnelles normalisées et requises ont été mises en place afin d'encadrer le processus de retraitement des dispositifs médicaux (DM). On entend par DM, tout instrument, appareil, dispositif ou autre article et toute matière destinés à être utilisés auprès des usagers.

Pour y parvenir, le Service de retraitement des dispositifs médicaux, en collaboration avec le Service de prévention et contrôle des infections, a élaboré un guide et des procédures obligatoires auxquels les différents secteurs des soins doivent se conformer. Par exemple, il existe des procédures pour le prénettoyage des dispositifs médicaux visant à réduire entre autres le risque de transmission des micro-organismes et de dommages aux instruments occasionnés par des liquides biologiques, les solutions salines ou autres. Les personnes responsables du retraitement des dispositifs médicaux jouent un rôle de premier plan dans la prévention des infections puisqu'elles s'assurent de l'intégrité du matériel afin que son utilisation soit sécuritaire pour la clientèle des milieux de soins. Tous les employés qui utilisent des dispositifs médicaux sont appelés à prendre conscience de l'importance du processus de retraitement et de leur imputabilité dans ce processus afin d'assurer la sécurité des usagers.

Réduction des antipsychotiques en CHSLD : des effets positifs chez les résidents

Au Québec, jusqu'à 80 % des résidents hébergés sont atteints de troubles neurocognitifs et présentent des symptômes associés, tels que : agitation, agressivité, euphorie, exaltation, désinhibition, irritabilité, troubles du comportement nocturne, anxiété, délires et hallucinations.

Des données provinciales font état d'un taux d'utilisation d'antipsychotiques de 40 à 60 % chez les résidents hébergés, soit le plus haut taux au pays. La surmédication est associée à une augmentation des chutes, à des accidents vasculaires cérébraux et à de la mortalité.

Or, il a été démontré que la déprescription des antipsychotiques entraîne des effets positifs chez la plupart des résidents : humeur plus agréable, meilleure participation à la conversation et aux activités sociales.



Un projet pilote prometteur

Un projet pilote, mené dans le cadre du programme ministériel OPUS-AP*, a eu lieu récemment dans une unité du Centre d'hébergement de L'Assomption. Celui-ci visait à réduire l'usage des antipsychotiques chez les résidents et il a donné lieu à des expériences positives. Par exemple, une diminution de l'agressivité et de l'anxiété lors des soins a été observée. De plus, certains résidents se sont montrés plus alertes et réceptifs aux personnes qui les entouraient. Ces résultats ont été possibles grâce à l'implication et à la collaboration du personnel, des pharmaciens et des médecins.

La phase 2 de ce programme ministériel s'étendra bientôt à l'ensemble des unités du Centre d'hébergement de L'Assomption ainsi qu'aux centres d'hébergement de Repentigny, de Saint-Lin-Laurentides (Saint-Antoine-de-Padoue) et de Joliette (Saint-Eusèbe).

Pour plus d'information sur ce programme ministériel et les résultats nationaux, consultez le site OPUS-AP à l'adresse Web suivante :

www.santeestrie.qc.ca/ciuss/projets-majeurs/reduire-les-antipsychotiques/.

* Signification de cet acronyme : *optimiser les pratiques, les usages, les soins et les services – antipsychotiques*



Amélioration de l'offre alimentaire en hébergement : MISSION ACCOMPLIE!

Le déploiement du projet ministériel d'Amélioration de l'offre alimentaire en hébergement s'est achevé à l'automne 2018 pour l'ensemble des CHSLD de la région de Lanaudière. Ce projet avait pour but d'améliorer l'offre alimentaire, de standardiser des recettes et d'harmoniser les régimes et les textures selon des balises établies afin d'optimiser la sécurité de la clientèle hébergée.

Merci à toutes les parties prenantes qui ont été impliquées : comités des résidents, gestionnaires, nutritionnistes, employés des services alimentaires et personnel de soins des milieux de vie.

Vers un CISSS sans fumée : TRAVAUX EN COURS

Pour atteindre certains objectifs de sa politique pour des environnements sans fumée, le CISSS a choisi d'implanter le Modèle d'Ottawa en abandon du tabac (MOAT). Celui-ci repose sur une approche clinique, globale et systématique du traitement de la dépendance tabagique grâce à un plan de mise en œuvre en 6 phases.

Les travaux du comité d'implantation du MOAT ont débuté en 2018. Un sondage a été effectué l'été dernier auprès des usagers du CHDL et de l'HPLG (phase 2, du plan de mise en œuvre). La collaboration du personnel a été grandement appréciée. L'analyse des données trace un portrait des usagers du CISSS en matière de tabagisme et met en évidence l'importance de mieux intervenir. Les données recueillies serviront aussi à évaluer l'efficacité du modèle, une fois celui-ci implanté.

Plusieurs directions participent à l'implantation du MOAT. Le travail à venir se concentrera sur l'élaboration des protocoles de soins, la formation du personnel concerné et la préparation du lancement prévu au printemps 2019. Les usagers, le personnel et la population seront informés et soutenus tout au long des étapes du projet.

Recrutement des médecins de famille : une année favorable

La période de candidatures dans le cadre des plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) 2019 pour le recrutement de médecins de famille (omnipraticiens) a pris fin le 15 novembre dernier. La participation du CISSS aux différents événements de recrutement, afin de présenter les offres possibles dans la région, a porté fruit encore cette année.

Le nombre de médecins accordé dans le cadre des PREM 2019, par le MSSS pour la région, est de 21 nouveaux médecins de famille et de 5 médecins déjà en pratique (transferts de région), répartis de la façon suivante :

Territoire CLSC	Nombre de nouveaux médecins	Nombre de transferts de région
Matawinie	5	2
Montcalm - Les Moulins	7	1
Joliette - de D'Autray	4	1
L'Assomption	5	1

La région fait des efforts constants dans le but d'augmenter le nombre de médecins de famille, ce qui participe grandement à l'amélioration de la prise en charge en première ligne.

Une tournée mobilisatrice des partenaires jeunesse

La tournée des partenaires effectuée l'automne dernier par la Direction du programme jeunesse (DJ), en collaboration avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), a rejoint 136 participants représentant des écoles, des centres de la petite enfance, des organismes pour jeunes, des maisons de jeunes, des municipalités, des travailleurs de rue et autres.

Une rencontre s'est tenue dans chacune des six MRC de Lanaudière afin de :

- Faire le point sur les offres de services adaptés ou ajoutés depuis la dernière tournée de 2016;
- Présenter les projets en cours;
- Clarifier les modalités de références et de demandes de services pour les partenaires et la clientèle de la DJ;
- Décrire les enjeux légaux et cliniques de la DPJ afin de démystifier son fonctionnement et de permettre une meilleure compréhension mutuelle.

Les rencontres ont aussi permis d'échanger sur les préoccupations de ces ressources et d'entendre les pistes de solution proposées.

Le taux global de satisfaction à l'égard de cette tournée se situe à 94 %.



La directrice adjointe et la directrice du programme jeunesse, Chantal Pagé et Martine Courtois, répondant aux questions des représentants des ressources



L'énergie au service de notre mission



« Réduire notre consommation énergétique ne se fera pas au détriment du confort de notre clientèle et de notre personnel. » Cette affirmation sans équivoque de Félix Thomas-Guy, secondé par Mathieu Desmarais, en dit long sur la détermination des 2 responsables des services techniques du CISSS. Le projet de performance énergétique entamé dans 4 des installations générera des économies substantielles, mais ce n'est pas le seul avantage : les services et les conditions intérieures seront également améliorés.

« Il y a des endroits où c'était caniculaire », indique Félix Thomas-Guy en faisant référence aux 2 CHSLD visés par le projet. La déshumidification de ces espaces offrira à la clientèle et au personnel un environnement plus agréable. La qualité de la lumière est aussi un impératif quand il s'agit de confort. Les améliorations apportées sont déjà notables.

Assurer la sécurité des usagers et des données

À l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, le confort sera non seulement amélioré, mais le projet permettra également d'améliorer la continuité des services offerts à la clientèle.

Par exemple, un des refroidisseurs a un rôle central : climatiser en continu les espaces critiques, dont la salle des serveurs. Si ce système surchauffe au point de ne plus fonctionner, « cela implique le bris de service de plusieurs outils informatiques nécessaires à la prestation de services », souligne Félix Thomas-Guy. Afin d'assurer leur fonctionnement, un refroidisseur sera ajouté. Il prendra le relais en cas de bris du premier ou lors d'une mise à l'arrêt pour entretien. Une génératrice existante alimentera l'un des 2 équipements si une panne de courant survient.

Dans un hôpital, le bon fonctionnement du bâtiment et de ses infrastructures est crucial. Aucune interruption ne doit survenir. Les travaux doivent donc être réalisés sur « un système vivant, en marche », selon l'expression de Mathieu Desmarais, une expertise que possède Ecosystem, firme à laquelle le CISSS a fait appel pour ce projet. Pendant les travaux, aucun désagrément majeur n'est donc prévu dans le quotidien du personnel et de la clientèle.



Mathieu Desmarais et Félix Thomas-Guy du Service entretien et fonctionnement des installations matérielles à la Direction des services techniques, en compagnie de Sophie Gall, chargée de projets – communication chez Ecosystem

Faire plus en un seul projet

On l'oublie souvent, mais l'exploitation des bâtiments requiert un travail constant : maintenance, réparation, entretien préventif, modernisation, approvisionnement en énergie, etc. En approchant les bâtiments dans leur ensemble, « on comprend mieux la philosophie globale de fonctionnement », ajoute Mathieu Desmarais, rappelant qu'un édifice, ce n'est pas juste un équipement, mais un système d'interactions complexes entre plusieurs machines dont on a tout intérêt à saisir la synergie pour obtenir les meilleurs résultats.

Bon pour les usagers, le personnel et l'environnement

Le projet de performance énergétique est autofinancé, c'est-à-dire que les économies engendrées paieront les travaux. Ces économies sont garanties et récurrentes. Dans 7 ans, quand le projet sera payé, « ce sera un gain net qui sera retourné à notre clientèle », souligne Mathieu Desmarais.

Le projet permettra aussi au CISSS de réduire son empreinte environnementale. Ainsi, l'établissement se conforme aux cibles gouvernementales et agit de façon responsable pour le bien-être de la communauté.

Le projet en bref

- 4 bâtiments visés : Hôpital Pierre-Le Gardeur, CLSC Lamater de Terrebonne, Centre d'hébergement de L'Assomption, Centre d'hébergement de Repentigny
- Plusieurs interventions réalisées pour améliorer la performance énergétique : conversion de l'éclairage, récupération de chaleur, aérothermie, optimisation des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation, modernisation des systèmes de contrôle
- **Début des travaux : septembre 2018** • **Fin des travaux : décembre 2019**
- **Résultats attendus :**



• Économies annuelles garanties de

757 307 \$

• Amélioration du confort

• Réduction de la vétusté



• Réduction des émissions de gaz à effet de serre de

68 %

• Modernisation des équipements électromécaniques



• Réduction de la consommation énergétique de

40 %

• Accroissement de la sécurité

• Mise aux normes

Ententes conclues avec les instances syndicales

Les nouvelles dispositions locales convenues avec la FIQ et la CSN ont été signées le 7 décembre 2018 et sont entrées en vigueur le 3 février dernier. Des journées de formation ont été offertes pendant tout le mois de janvier aux gestionnaires afin de leur présenter ces dispositions locales. Voici les principaux faits saillants de ces ententes.



Signature de l'entente avec la FIQ

Entente convenue avec la FIQ

- Introduction d'une structure de postes de base et d'appoint déterminée par l'employeur
- Introduction de la notion de poste rotatif avec rotation minimale de 60 % sur le quart de soir ou de nuit sur une période de 12 mois
- Introduction de la notion d'équipe volante par secteur :
 - Équipe volante par mission
 - Peut être affectée dans au plus 5 centres d'activités et si affectée dans plusieurs installations, au maximum à 50 km de son port d'attache
 - Une salariée qui travaille dans plusieurs installations peut être affectée à plus de 50 km si elle remplace une salariée qui travaille dans un territoire plus étendu
 - De façon exceptionnelle, en raison d'un besoin urgent et ponctuel, peut-être affectée à plus de 50 km
 - Conditions particulières pour les territoires de Saint-Donat et de Saint-Michel-des-Saints
- Définition de la notion de secteurs, de mission, d'installation
- Prolongation des durées de période de probation
- Possibilité de déplacement dans le cas d'un surplus dans un centre d'activités connu 48 heures à l'avance
- Pour tous les types d'affectation, les temps partiels réguliers du centre d'activités sont considérés avec les équipes volantes
- Minimum de 8 affichages de postes par année
- Période horaire d'au moins 8 semaines, affichée 2 semaines à l'avance
- 2 listes de temps supplémentaire : 1 par centre d'activités et 1 pour l'établissement
- Modification de 2 congés fériés en congés mobiles
- Période de congé annuel de 15 semaines débutant le 2^e lundi de juin
À défaut de pouvoir octroyer à l'intérieur de cette période, la période normale peut être prolongée jusqu'à 17 semaines, laquelle débute le 1^{er} lundi de juin; quota par quart de travail et titre d'emploi



Signature de l'entente avec la CSN

Entente convenue avec la CSN

- Notion de service qui peut comprendre une ou plus d'une installation
- Prolongation des durées de période de probation
- Possibilité de déplacer dans le cas où il y a un surplus de personnel dans un service et un manque de personnel dans un autre service
- Expression de la disponibilité selon les installations du service, par quart de travail et titre d'emploi
- Disponibilité minimale de 3 jours de travail par semaine incluant :
 - 1 fin de semaine sur 2 ou sur 3 si l'employé assure une disponibilité dans plus d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux
 - et 1 des choix suivants :
 - > 1 lundi aux 2 semaines et 1 vendredi aux 2 semaines OU
 - > 2 lundis aux 2 semaines ou 2 vendredis aux 2 semaines
- Minimum de 8 affichages de postes par année
- 2 listes de temps supplémentaire : 1 par service et 1 pour l'établissement
- Modification de 2 congés fériés en congés mobiles
- Période normale de congé annuel : du dernier dimanche du mois de mai au dernier samedi du mois de septembre de chaque année

Entente de principe avec l'APTS

Le 18 janvier dernier, une entente de principe a été convenue avec l'APTS. La date d'entrée en vigueur et les principaux faits saillants des nouvelles dispositions locales seront transmis aux gestionnaires et aux membres du personnel concernés dès que possible.

Pour plus de détails, consultez la section *Info RH/Relations de travail/Conventions collectives* sur l'intranet.

MA PRÉSENCE FAIT LA DIFFÉRENCE

La sécurité et la bienveillance au cœur des préoccupations



Quelques membres de l'équipe régionale en TGC

L'équipe régionale en troubles graves du comportement (TGC) intervient auprès d'usagers de tous âges, dont l'intensité des comportements entraîne d'importantes conséquences, tant sur la personne elle-même que sur son environnement. Les intervenants de cette équipe ont pour rôle de mettre en place, avec la personne et son entourage, les actions requises pour qu'elle se stabilise et retrouve une vie normale.

Rattachée à la Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique, cette équipe multidisciplinaire offre également du soutien à d'autres directions, au besoin.

Qu'est-ce qui motive ces intervenants, qui sont régulièrement confrontés à des situations à risque de compromettre leur sécurité physique et psychologique, à être présents chaque jour au travail? Voici la réponse de quelques-uns des 40 membres de l'équipe.

Peu importe le titre d'emploi, on se soutient et on profite des expériences et des compétences de chacun. À chaque événement majeur concernant un usager, on fait un débriefing pour s'assurer que la personne est capable de poursuivre son travail.

- Carinne Blonde

Nous avons l'opportunité d'avoir accès rapidement à l'équipe et à notre chef pour nous soutenir. Nous sommes entendus et reconnus dans nos forces et nos limites.

- Christel Milliard

Le TGC, c'est un domaine intense, qui donne de l'adrénaline. Ce qui est merveilleux et sécurisant, c'est que l'équipe veille sur nous, plus qu'on le fait pour soi-même.

- Claudie-Anne Desjardins

On a accès à des formations, aux meilleures pratiques, à des cadres de référence, à des guides spécifiques à notre clientèle. En plus de nous donner un sentiment de compétence, c'est rassurant.

- Julie Lemaire

La conciliation travail-famille est prise en compte. On reconnaît notre potentiel et on est invité à le développer au maximum pour offrir les meilleurs services.

- Marie-Ève Leber-Bissonette

Nous faisons de la recherche-action et nous travaillons sur des projets novateurs. Aussi, nous sommes créatifs et avons une approche positive : pas question d'arrêter quand ça ne fonctionne pas.

- Marie-Josée Turgeon

Ce n'est pas parce qu'une clientèle est complexe et difficile que les intervenants doivent en subir les conséquences. Je suis consciente que leur état d'esprit et leur mieux-être au travail ont un impact sur la qualité de leurs interventions. Au quotidien ainsi qu'après des situations d'agression, je m'assure donc que chacun va bien afin d'être en mesure d'offrir de bons services. Au besoin, j'essaie d'organiser les tâches différemment.

- Nathalie Bernard,
chef de programme

À cause de leur comportement, ces personnes ont perdu leur école, leur emploi, leur lieu de résidence... C'est gratifiant de pouvoir les aider à se créer un avenir à la hauteur de leurs rêves et de leurs capacités. Un usager qui tabassait et qui utilise maintenant des mots pour s'exprimer, reprend son travail, sa vie... c'est beau.

- Nicolas Girard

Cette clientèle nous apporte beaucoup de défis. Leurs situations étant complexes, cela nécessite plus de réflexion et d'analyse... C'est stimulant.

- Jacinthe Bergeron

Santé et sécurité au travail : LE CISSS INITIE LE VIRAGE PRÉVENTION

Le virage prévention :
une démarche collective
pour le mieux-être
de tous!

Le CISSS se mobilise depuis quelques années afin d'être proactif en matière de santé et sécurité au travail. Malgré tous nos efforts, toutes les 150 minutes, l'un de nous cesse de se présenter au travail. Chaque année, près de 3 500 personnes sont indemnisées par les régimes d'assurance salaire ou de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST).

Cette situation n'est pas unique au CISSS de Lanaudière. Devant l'urgence d'agir, le ministère de la Santé et des Services sociaux, de concert avec tous les présidents-directeurs généraux des établissements de santé et de services sociaux québécois, investit dans la mise en place d'une équipe de soutien à l'amélioration continue en prévention (ESACP) dans toutes les régions.

Le virage prévention vise à soutenir le développement d'une culture de promotion et de prévention durable au travail dans notre établissement de façon à contribuer à la qualité des soins et des services aux usagers.

À moyen terme, le CISSS souhaite augmenter la disponibilité de la main-d'œuvre tout en s'assurant de fournir un environnement sain, sécuritaire, mobilisateur et attractif.

Des actions concrètes

Dans Lanaudière, le CISSS fait preuve de proactivité en initiant 3 démarches novatrices en matière d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail. Au Centre d'hébergement Saint-Eusèbe, par exemple, on a évalué les risques et implanté un plan d'action afin d'améliorer l'environnement de travail. Une démarche semblable est en cours dans les foyers et les internats de groupes du programme jeunesse.

ESACP : COMPOSITION ET RÔLE

L'équipe de soutien à l'amélioration continue en prévention (ESACP) est composée de 4 personnes, issues de champs d'expertises variés et complémentaires. Elle accompagnera les gestionnaires et débutera les rencontres en 2019. Toutes les personnes ou tous les groupes concernés seront impliqués dans la démarche (employés, syndicats, etc.).

L'approche de l'ESACP vise à faire vivre la philosophie de gestion par des actions concrètes qui améliorent le bien-être au travail. Appliquer concrètement les valeurs organisationnelles dans chacune des démarches d'amélioration est une priorité de cette équipe de soutien.

Une autre démarche a aussi été réalisée auprès de l'équipe régionale en troubles graves du comportement de la Direction des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique. Le succès de chaque démarche repose sur l'implication des employés, des syndicats et des gestionnaires.

Les gestionnaires responsables du virage sont enthousiastes. Ainsi, Clément Comtois, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, affirme : « Notre organisation réunit un vaste champ d'expertise et c'est ce qui fait notre richesse. Le virage prévention est créateur de valeur puisqu'il nous permettra de coconstruire notre environnement de travail de demain. Chaque avancée aura une influence concrète sur le mieux-être de tous les membres de notre organisation. »

Vous serez tenus informés de l'évolution des travaux au cours de 2019.

RECRUTEMENT : toujours en action

Les équipes de dotation et de planification de la main-d'œuvre poursuivent leurs démarches afin de combler les besoins de main-d'œuvre de l'organisation. Ainsi, des représentants du CISSS ont participé à plusieurs activités de recrutement diversifiées : journées carrières, congrès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, visites en classes, etc.

Voici le nombre d'embauches du 1^{er} avril au 8 décembre 2018.

Catégories d'emploi	Embauches
1 - Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires (infirmière, CEPI, infirmière auxiliaire, inhalothérapeute, etc.)	337
2 - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers (préposé aux bénéficiaires, auxiliaire aux services de santé et sociaux, préposé aux services alimentaires, cuisinier, métiers)	467
3 - Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration (secrétaire médicale, agente administrative, technicienne en administration)	176
4 - Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux (ergothérapeute, orthophoniste, travailleur social, technicien en travail social, agent de relations humaines)	199
Autres (pharmacien, sage-femme)	9
Total	1 188

Un comité Reconnaissance voit le jour

La reconnaissance donne un sens au travail, favorise le bien-être et le développement et augmente l'estime de soi. Pour ces raisons et afin de reconnaître l'importance du rôle des membres du personnel dans la réalisation de la mission du CISSS, un comité Reconnaissance a été mis en place en août 2018.

Composé d'un membre de chaque direction, ce comité a pour principaux mandats d'élaborer et de réaliser le programme de reconnaissance de l'établissement ainsi que de rechercher des idées de moyens inspirants pour favoriser la reconnaissance du personnel. Les membres du comité ont été choisis afin d'être de fiers ambassadeurs de la reconnaissance et pour diffuser les activités et les programmes qui auront lieu tout au long de l'année.

Un des premiers mandats confiés au comité Reconnaissance est l'organisation de la soirée annuelle de reconnaissance des retraités et des 25 années de service qui se tiendra en juin prochain. Il se penche déjà sur les préparatifs de l'événement pour assurer aux personnes fêtées une soirée mémorable.

ÉVÉNEMENT À VENIR

**Soirée
reconnaissance**
des retraités et des 25 années
de service

Juin 2019

Lancement du nouveau programme de relève des cadres

Le programme de relève des cadres intermédiaires permet à des candidats motivés et démontrant un haut potentiel de se développer dans le but d'assumer, à court ou à moyen terme, des fonctions d'encadrement de niveau intermédiaire.

Qui peut s'inscrire?

Employé syndiqué ou non syndiqué qui :

- Est détenteur d'un baccalauréat ou d'un DEC assorti d'une expérience de travail significative (pour certains secteurs ciblés par l'établissement);
- A terminé sa période de probation;
- Est prêt à s'engager dans son développement et possiblement à concilier travail-étude;
- Démonstre un intérêt à occuper des fonctions d'encadrement.

Quelles sont les étapes de sélection des candidats?

1. Discussion entre le candidat intéressé et son supérieur immédiat et dépôt d'une demande comprenant un formulaire d'inscription, un curriculum vitae à jour ainsi qu'une lettre de motivation;
2. Approbation de la direction du candidat référé par son supérieur immédiat;
3. Participation à une évaluation de potentiel et à une entrevue de sélection;
4. Rétroaction et réception de la décision finale;
5. Introduction au programme de relève.

Quand sera constituée la prochaine cohorte?

Printemps 2019

Comment s'inscrire?

Restez à l'affût des prochaines communications! Les modalités d'inscription (outils disponibles, date limite, séances d'information, etc.) seront diffusées prochainement.

COUP D'ŒIL SUR LA FORMATION POUR LE PERSONNEL INFIRMIER

La formation continue permet non seulement la mise à jour ou l'acquisition de nouvelles connaissances et le maintien des compétences, mais elle est aussi intimement liée à l'amélioration de la qualité des soins. Dans le but de soutenir les infirmières, les infirmières auxiliaires et les préposés aux bénéficiaires de tous les centres d'activités dans cette démarche, la Direction des soins infirmiers (DSI) propose son nouveau *Catalogue de formations internes*. Ce répertoire permet de connaître les formations offertes au CISSS de Lanaudière et les modalités d'inscription.

En 2018, la DSI a offert plus de 18 000 heures de formation. Pour l'année 2019, plus de 2 000 places de formation seront offertes dans une vingtaine de formations différentes.

La formation continue constitue un levier pour une pratique sécuritaire et des soins de qualité dans un contexte où les soins se complexifient sans cesse et où les professionnels en soins de santé se doivent de relever le défi d'assurer à la population des soins qui répondent aux normes de qualité reconnues.

Vous trouverez le catalogue de formation sur l'intranet sous l'onglet : *Info RH/Formation et compétences/Formations/Catalogue 2018-2019 - formations internes offertes par la Direction des soins infirmiers*.

BONS COUPS



Un programme d'intervention suscite l'intérêt

Près de 15 ans après sa création, *L'intervention relationnelle* développée par une équipe du programme jeunesse continue de susciter l'intérêt. Ce programme d'intervention créé pour la clientèle de 0 à 5 ans, puis adapté pour celle de 6 à 12 ans, a été présenté à 200 chercheurs, intervenants et étudiants présents au colloque provincial sur l'attachement et l'intervention relationnelle organisé par le REPAIRE*, le 30 novembre dernier.

À cette occasion, Rachèle St-Georges, chef d'administration du programme Jeunes en difficulté, a expliqué les travaux des psychoéducatrices ayant participé à développer et à implanter le programme au fil des ans : Nadia Bujold, Annie Desroches, Susy Plante et Valérie Tessier. Sa conférence peut être consultée sur le site [Web repaire.ca](http://Web.repaire.ca).

L'intervention relationnelle s'est montrée efficace pour améliorer la sensibilité parentale, la sécurité d'attachement et le développement socio-émotionnel et cognitif de l'enfant. Elle mise sur les forces du parent et utilise la rétroaction vidéo comme outil d'intervention pour favoriser le développement des compétences parentales et relationnelles.

Bravo pour votre engagement!

* Regroupement provincial sur l'attachement et l'intervention relationnelle

Une chercheuse du CISSS reconnue pour son expertise en cyberdépendance



La clinicienne chercheuse Sylvie R. Gagnon, du centre de réadaptation en dépendance (CRD) du CISSS, a cosigné un article paru dans la Revue canadienne de psychiatrie, qui présente le profil clinique des adolescents aux prises avec une cyberdépendance. Le texte résume les principaux résultats de l'étude VIRTUADO qui a été dirigée par Dr Magali Dufour du département de psychologie de l'UQAM et coordonnée par Sylvie R. Gagnon dans 14 CRD au Québec, dont celui de Lanaudière. Quatre-vingts adolescents ont été rencontrés lors de cette étude. Majoritairement des garçons utilisateurs de jeux vidéo, ils consacrent en moyenne 55,8 heures par semaine à leurs activités en ligne. La présence de plus d'un trouble de santé mentale, notamment le trouble de l'humeur, le trouble anxieux et le trouble déficitaire de l'attention, qui est observée chez ces adolescents interroge les auteurs. On peut consulter l'article en ligne à l'adresse : <https://journals.sagepub.com>.

Par ailleurs, Sylvie R. Gagnon a participé au documentaire *L'écran roi* sur la cyberdépendance, en rediffusion à Télé-Québec. Il est possible de le visionner en ligne sur le site de Télé-Québec.

Tous nos compliments pour ces réalisations!



Les formatrices : Valérie Tétreault, stagiaire en psychoéducation, et Myriam Vallée, psychoéducatrice

à présenter les grandes caractéristiques de ce diagnostic et des stratégies de communication pour accueillir les demandes des personnes présentant un TSA qui appellent l'équipe d'Info-Social. La formation de type sensibilisation a été offerte à 15 employés. La formule favorisait une approche interactive entre les participants et comprenait des exemples concrets de situations vécues. Les commentaires reçus ont été plus que positifs.

Merci pour cette implication au bénéfice des usagers!

Hygiène des mains : la chirurgie d'un jour fait figure de pionnière

L'équipe de la chirurgie d'un jour de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG) a mis en place un projet novateur afin de favoriser l'hygiène des mains. Les membres de l'équipe ont créé une ceinture maison portée à la taille, incluant une solution hydro-alcoolique. Cette dernière est portée quotidiennement par tout le personnel. Ainsi, il est plus facile de maintenir une hygiène des mains avant et après les soins directs aux usagers. Cette pratique a engendré un taux de conformité de 90 % en ce qui a trait à la pratique de l'hygiène des mains.

Félicitations à toute l'équipe pour cette initiative!



Des membres de l'équipe de la chirurgie d'un jour à l'HPLG

Projets immobiliers en cours

Centre d'hébergement Sylvie Lespérance

La construction du nouveau CHSLD de 68 lits se poursuit et l'ouverture est prévue à la fin du printemps 2019.

CHSLD Sainte-Élisabeth

- Le CISSS va de l'avant dans le projet de construction d'un nouveau CHSLD de 42 lits à Sainte-Élisabeth.
- La phase de coordination des plans et devis est en cours.

Agrandissement de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur (HPLG)

- Le MSSS a autorisé un rehaussement additionnel de 96 lits de soins de courte durée, portant le nombre total de lits additionnels à 246.
- Le comité de travail du projet est à finaliser le dossier d'opportunité auprès du MSSS.
- L'étape suivante sera l'élaboration des plans et devis en vue des appels d'offres de construction.

NOUVEAU!

Maintenant 246 lits additionnels dans ce projet d'agrandissement.

Maison des naissances

- Les plans ont été approuvés par le comité d'urbanisme de la Ville de Repentigny.
- L'appel d'offres pour la construction aura lieu en mars 2019.
- Le début de la construction est prévu pour le printemps 2019.

Buanderie au CHDL

- Les plans et devis définitifs ont été livrés par les firmes de professionnels en décembre 2018 et l'appel d'offres pour la construction a été publié en décembre 2018.
- L'ouverture des soumissions pour la construction de la nouvelle buanderie est prévue pour la mi-février 2019.

Relocalisation du Service de l'endoscopie au Bloc F du CHDL

- Les travaux sont en cours et devraient être terminés entre la fin du printemps et le début de l'été 2019.

Relocalisation de la clinique externe de gynécologie-obstétrique et de la clinique externe d'ophtalmologie au 1C du CHDL

- Les travaux de démolition et les travaux parasismiques auront lieu cet hiver.
- Les plans et devis pour les nouveaux aménagements suivent leur cours et l'appel d'offres aura lieu au printemps 2019.
- La fin des travaux est prévue pour janvier 2020.

Agrandissement de la clinique externe de pneumologie et du Pavillon de cardiologie du CHDL

Les plans et devis pour les nouveaux aménagements sont en cours de réalisation pour une construction qui débuterait à l'été 2019 et se terminerait en février 2020.

Nouveau centre d'investigation gériatrique ambulatoire au Centre multiservices de santé et de services sociaux Claude-David

Les travaux de construction commenceront cet hiver pour se terminer à l'automne 2019.

Inscrivez-vous!

DÉFI SKI

Nicoletti
pneus & mécanique

Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière
Fonds Pier-Luc Morin

VAL SAINT-COME

**SAMEDI
16 MARS
2019**

WWW.DEFISKINICOLETTI.COM

FONDATION
SANTÉ
SUD DE LANAUDIÈRE

HÔPITAL
PIERRE-LE GARDEUR

Relevez le défi du plus grand événement sportif hivernal de la région!



Venez courir avec nous pour la cause de la santé mentale! Pour une quatrième année consécutive, le Défi Hivernal est de retour au profit du département de psychiatrie de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, le 17 février 2019. Présenté dans un site enchanteur au Parc du Grand-Coteau à Mascouche, le Défi Hivernal propose :

• Le défi de la course à pied hivernale

Vous pouvez vous inscrire à la course sur route et vous pourrez choisir entre les distances suivantes : 2,5 km, 5 km ou 10 km.

• Le duathlon

Cette formule combine la course à pied et la raquette. Vous avez le choix entre 2 formules : la formule Plaisir qui propose 1,8 km de raquette et 2,5 km de course à pied sur route ou la formule Élite qui propose 3 km de raquette et 5 km de course à pied.

Visitez notre site Web ou communiquez avec Christine Lefebvre, adjointe aux événements et communications au 450 654-7525, poste 21118 ou par courriel à christine.lefebvre@fondationssl.ca, pour toute information.

Faites comme des centaines de participants et relevez le DÉFI, seul ou en équipe, pour la cause de la santé mentale.

Une journée mémorable vous attend le 17 février prochain. N'hésitez plus et visitez notre page à l'adresse suivante : <http://www.mondefihivernal.com/>.

RÉCUPÉRATION DES PILES ALCALINES ET DES CELLULAIRES

Un pas de plus en développement durable et en santé environnementale

Le CISSS s'est engagé dans le programme « Appel à Recycler » visant la récupération des piles alcalines et des cellulaires. Dans cette perspective, des boîtes de récupération ont été installées dans plusieurs installations. Les personnes désirant participer à cette collecte n'ont qu'à les déposer dans les boîtes désignées au CHDL et à l'HPLG (voir encadré). Pour les autres installations, il faut s'adresser à l'un des chefs de service de l'hygiène et salubrité.

Le programme « Appel à Recycler », c'est quoi?

C'est un organisme retenu par le gouvernement du Québec qui récupère des millions de kg/an. Il remet aussi en état des téléphones cellulaires, les revend et verse une partie des profits à des organismes de bienfaisance.

Comment dois-je disposer des piles?

La procédure est simple : déposez vos piles alcalines de moins de 5 kg directement dans la boîte. Certaines piles ont besoin d'être placées dans un sac de plastique disponible à l'avant de la boîte : les piles rechargeables, les piles primaires au lithium, les piles d'un téléphone cellulaire ou le téléphone en entier. Vous pouvez aussi y déposer celles utilisées pour votre consommation personnelle. Il est à noter que les piles au plomb et celles des appareils médicaux sont ramassées par la Direction des services techniques.

Du 1^{er} janvier au 21 novembre 2018, plus de 659 kg de piles ont été récupérés.

OÙ SE TROUVENT LES BOÎTES DE RÉCUPÉRATION?

CHDL : près des ascenseurs du bloc E, soit dans les corridors 7E-06, 6E-10, 5E-16, 4E-12, 3E-13, 2E-13, 1E-13, RCE-13, SB-10; près de l'ascenseur F2; au RCF-00 et au 1F-F2A.

HPLG : à l'entrée principale et à celle des employés, au 2B côté cliniques, au 3B côté oncologie et à la cafétéria.

UNE QUESTION DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Les piles et les cellulaires contiennent des métaux dangereux pour l'environnement. En plus des métaux lourds, certaines piles alcalines contiennent des substances toxiques et cancérigènes telles que : benzène, toluène, éthylbenzène, xylène et autres hydrocarbures aliphatiques. Ainsi :

- 1 kg de piles pollue de façon durable 10 à 20 m³ de sol.
- 1 seule pile bouton au mercure pollue 1 m³ de sol et 1 million de litres d'eau pendant 50 ans.

Toutefois, lorsqu'ils sont recyclés adéquatement, ces métaux sont récupérés et utilisés pour fabriquer de nouveaux produits. De plus, certains téléphones cellulaires peuvent être remis en état et réutilisés.



Merci de votre collaboration et de votre engagement au développement durable. Chaque petit geste compte!

Nouveau
Inscrivez-vous!



CISSS NERGIE+

INFOLETTRE DU CISSS DE LANAUDIÈRE

Soyez informés sur les plus récentes nouvelles et les actualités du CISSS en recevant l'infolettre à **votre adresse courriel personnelle**. Inscription via l'intranet : *Documentation/Infolettre CISSSNERGIE+*.

